

Monsieur Philippe Martin
Ministre de l'Ecologie, du Développement
durable et de l'Energie
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Boulogne le, 12 décembre 2013

Monsieur le Ministre,

cher Philippe,

Les 20 et 21 septembre derniers, lors de la Conférence environnementale, trois ministres étaient mobilisés pour la table ronde sur l'économie circulaire, présentée comme l'une des voies de sortie de la crise actuelle, à la fois sur un plan économique, social et environnemental. L'ambition générale affichée nous a réjoui mais un manque de déclinaisons concrètes dans la feuille de route du gouvernement nous a ensuite laissé un goût d'inachevé.

Nous espérons que la conférence de mise en œuvre sur l'économie circulaire du 16 décembre sera l'occasion pour le gouvernement de **préciser les objectifs, la méthode, le calendrier et surtout les moyens qu'il souhaite mettre en œuvre pour engager la France dans l'économie circulaire.**

Sur la base des documents préparatoires reçus mercredi, nous souhaitons également attirer votre attention sur les points suivants :

- nous accueillons favorablement le travail sur des accords d'engagements volontaires des industriels (atelier 1). Mais les engagements pris ne doivent surtout pas se limiter à l'incorporation de matières recyclées, qui est le thème principalement mis en avant dans le document actuel. L'ensemble des thématiques doit faire l'objet d'engagements dont certains sont prioritaires comme **l'augmentation de la durée de garantie à 5 ans pour certaines familles de produits.**
- La mobilisation des régions pour des stratégies régionales d'économie circulaire (atelier 2) est une manière intéressante d'avancer, eu égard aux compétences régionales sur le développement économique. Il convient cependant d'avoir, sous peu, **une vision claire et pluriannuelle des moyens financiers qui y seront consacrés dans chaque région** (via, par exemple, les fonds européens et les CPER dont les négociations doivent se terminer dans quelques mois).
- Nous attirons votre attention sur le risque de mettre le sujet des « déchets » au cœur des discussions dans l'ensemble des ateliers, et en particulier l'atelier 4, l'économie circulaire étant un chantier beaucoup plus vaste que la conférence doit aborder.

Par ailleurs, nous attendons de la conférence de mise en œuvre qu'elle permette de débattre sur les outils suivants, qui constituent autant de déclinaisons opérationnelles possibles pour les engagements de la feuille de route de la conférence environnementale :

- un / des fonds de soutien aux entreprises (notamment PME) et acteurs territoriaux s'engageant dans l'économie circulaire et l'éco-conception.
- Des mesures fiscales incitatives sur les produits éco-conçus ou éco-labellisés pour les consommateurs.
- Un plan cohérent et ambitieux de lutte contre l'obsolescence.
- Des objectifs opérationnels sur les achats publics durables.
- Un soutien à la recherche et développement sur la réduction de la toxicité dès la conception.
- L'interdiction des sacs plastiques.

Un engagement fort du gouvernement sur l'économie circulaire permettra, selon nous, d'apporter des réponses aux citoyens, particulièrement concernés par l'évolution des modes de production et de consommation. **Pour preuve, près de 19 000 personnes issues de la communauté de la Fondation, viennent de signer, en quelques jours seulement, une pétition à votre attention demandant la généralisation « de produits de consommation durables et réparables ».**

Monsieur le Ministre, la dynamique que peut créer l'économie circulaire est réelle, tant en ce qui concerne le pouvoir d'achat de nos concitoyens, les enjeux de raréfaction des ressources, que la création d'emplois de proximité. Elle nécessite d'être maintenant concrétisée. Nous comptons sur vous pour en montrer la voie.

Amicalement
Nicolas Hulot

Nicolas Hulot
Président